

État des actes accomplis ou à accomplir pour le compte de la société en formation.

AB ELECT SERVICES

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de **1000 €**.

Siège social au **4 ALLEE DE LA VIERGE 06500 MENTON.**

Le soussigné :

Monsieur NDIAYE Abdoulaye,

Associé unique de la société *AB ELECT SERVICES* :

Société par Actions Simplifiée unipersonnelle au capital de **1000 €**, en cours de formation, dont le siège social est situé au **4 Allée de la Vierge 06500 MENTON.**

Monsieur NDIAYE Abdoulaye prend pour le compte de la société les engagements ci-après :

- Procéder ou faire procéder à toutes les formalités prescrites par la loi et notamment faire procéder à la publication et signer l'avis prévus par l'article 285 du Décret du 23 Mars 1967.
- Requérir l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés.
- Prendre tous engagements devant permettre à la société, dès qu'elle aura sa pleine capacité, de poursuivre son activité, prendre, accepter, exécuter tous travaux et marchés, traiter et s'engager envers tous clients et fournisseurs, procéder à tous achats et ventes nécessaires à leur exécution, engager tout personnel et le payer.
- Assurer les dépenses courantes concernant la mise en fonctionnement de la société.
- Régler tous les frais auxquels les formalités de constitution donneront lieu.

Monsieur NDIAYE Abdoulaye tiendra avec exactitude la comptabilité de ces opérations, dont le bénéfice et les charges seront repris par la société du fait même de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Fait à Nice, Le 09/03/2026

Monsieur NDIAYE Abdoulaye

